Docusign Envelope ID: 35781E9C-F057-8572-802B-23081FFBF8FB

ABC RÉNOVATION
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au Capital de 38.000 €uro
Siège Social : 167 Rue Léon Jouhaux
83000 TOULON
RCS Toulon B 443 383 344

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le trente juin,
à 18 heures,

Monsieur Hichem ABID, Associé unique et propriétaire de la totalité des 3.800 parts de l'entreprise **ABC RÉNOVATION**, Société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de **38.000 €uro**,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Gérant et Associé unique de la Société ABC RÉNOVATION, **Monsieur Hichem ABID** a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice **clos le 31 décembre 2025** ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes relatives à :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2025**,
- L'affectation du résultat de l'exercice,
- La rémunération de la Gérance,
- La mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce,
- La délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Signé par :
Hichem ABID
25630BC71F058D2...

Docusign Envelope ID: 35781E9C-F057-8572-802B-23081FFBF8FB

PREMIERE DECISION

Le Gérant et Associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés **le 31 décembre 2025**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce présent rapport, les dits comptes se soldant par **un bénéfice de 614.868,37 €uro**.

Il prend acte également le fait que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 365 €uro correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées au 4 de l'article 39 du CGI, ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 55 €uro, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

Le résultat **au 31 décembre 2025** dégage **un bénéfice de 614.868,37 €uro**.

Le Gérant et Associé unique décide d'affecter le bénéfice de cet exercice de la manière suivante, savoir :

Résultat bénéficiaire de l'exercice	**614.868,37 €uro**
Affecté en totalité au compte de « **Report à nouveau** », soit ……	**614.868,37 €uro**

Après cette affectation, le compte de « **Report à nouveau** » est créditeur de **1.015.886,22 €uro** et les capitaux propres sont ainsi portés à **1.057.686,22 €uro**.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code général des impôts, L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividende sur les trois derniers exercices précédents.

Pour information, la dernière distribution a été effectuée sur l'exercice clos au 31 décembre 2008, savoir : Exercice clos le 31 décembre 2008 : 4.800,00 €uro, soit 1,71 €uro par titre, dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 4.800,00 €uro

TROISIEME DECISION

Le Gérant et Associé unique déclare qu'une convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce est intervenue au cours de l'exercice écoulé ou au cours des

Signé par :
Hichem ABID
25630BC71F058D2...

Docusign Envelope ID: 35781E9C-F057-8572-802B-23081FFBF8FB

exercices précédents. Location immobilière au prix de 650 euros mensuels à la SCI STAR IMMO.

QUATRIEME DECISION

Le Gérant et Associé unique fixe sa rémunération mensuelle nette à **2.000 €uro** à compter du prochain exercice courant du 1er janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2026.

Cette rémunération pourra cependant être amenée à être reconsidérée en fonction de l'évolution de l'activité de ce prochain exercice.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, il approuve le fait qu'il a perçu une rémunération nette de **60.000 €uro** (contre 12.000 euros sur l'exercice précédent) y compris ses éventuels avantages en nature, mais non compris ses éventuelles indemnités kilométriques et autres frais de déplacements remboursés sur justificatifs.

Il déclare également que la Société prendra aussi à sa charge l'ensemble des cotisations sociales obligatoires et facultatives du Gérant et qu'il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement, conformément à la décision adoptée par le précédent procès-verbal des décisions de l'Associé unique.

CINQUIEME DECISION

Le Gérant et Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des décisions pour remplir toutes formalités légales de publicité qu'il conviendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par Le Gérant et Associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

Le Gérant
Hichem ABID

Signé par :
Hichem ABID
Hichem ABID
25630BC71F058D2...

Docusign Envelope ID: 35781E9C-F057-8572-802B-23081FFBF8FB

ABC RÉNOVATION
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au Capital de 38.000 €uro
Siège Social : 167 Rue Léon Jouhaux
83000 TOULON
RCS Toulon B 443 383 344

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2026

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

DEUXIEME DECISION

Le résultat **au 31 décembre 2025** dégage **un bénéfice de 614.868,37 €uro.**

Le Gérant et Associé unique décide d'affecter le bénéfice de cet exercice de la manière suivante, savoir :

Résultat bénéficiaire de l'exercice **614.868,37 €uro**

Affecté en totalité au compte de « **Report à nouveau** », soit **614.868,37 €uro**

Après cette affectation, le compte de « **Report à nouveau** » est créditeur de **1.015.886,22 €uro** et les capitaux propres sont ainsi portés à **1.057.686,22 €uro.**

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code général des impôts, L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividende sur les trois derniers exercices précédents.

Pour information, la dernière distribution a été effectuée sur l'exercice clos au 31 décembre 2008, savoir : Exercice clos le 31 décembre 2008 : 4.800,00 €uro, soit 1,71 €uro par titre, dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 4.800,00 €uro

Certifié conforme
Le Gérant
Hichem ABID

Signé par :
Hichem ABID
25630BC71F058D2...

Docusign Envelope ID: 35781E9C-F057-8572-802B-23081FFBF8FB

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A 2026

Désignation de l'entreprise : SARL ABC RENOVATION — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 167 RUE LEON JOUHAUX 83000 TOULON

Numéro SIRET * : 44338334400068 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010	31 654	012		31 654	31 654
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014	14 825	016	14 080	745	3 803
	Immobilisations corporelles *	028	189 510	030	98 190	91 321	30 562
	Immobilisations financières * (1)	040	26 000	042		26 000	26 000
	Total I (5)	044	261 989	048	112 270	149 720	92 019
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	3 068	052		3 068	14 220
	Marchandises *	060	3 440	062		3 440	2 000
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	327 488	070	14 339	313 149	331 868
	Créances (2) — Autres * (3)	072	165 314	074		165 314	37 956
	Charges constatées d'avance *	092	34 087	094		34 087	13 425
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	946 533	086		946 533	383 458
	Total II	096	1 479 931	098	14 339	1 465 592	782 926
	Total général (I+II)	110	1 741 920	112	126 609	1 615 311	874 945

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	38 000	38 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	3 800	3 800
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134	401 018	193 759
	Résultat de l'exercice	136	614 868	207 259
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	1 057 686	442 818
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	51 723	51 630
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	4 743	18 907
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	144 453	135 347
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA 169 76 207)	172	287 765	209 021
	Comptes courants d'associés	173	65 396	13 677
	Autres dettes	175	3 545	3 545
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	505 902	380 497
	Total général (I + II + III)	180	1 615 311	874 945

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL — Signé par : Hicham ABID — 25630BC71F058D2...

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195 — 1 274
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 — 78 892
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.